



Année universitaire 2022/2023

Université Ahmed Zabana de Relizane

Cours Éthique et déontologie universitaire

**Destinés aux étudiants en deuxième année tronc commun
sciences biologiques et écologiques**

Proposés par Dr BELKHEIRK.

1-Application de la déontologie:

1-1Déontologie et Plagiat: Le plagiat consiste à s'approprier le travail d'une autre personne. Les lois de la déontologie interdisent et punissent le plagiat car c'est une tromperie et par conséquent une faute civile. Les enseignants doivent inciter leurs étudiants à être intégrés en étant créatifs en leur demandant par exemple, de réfléchir sous un angle différent ou d'utiliser leurs sens et de citer toujours la source et l'origine de ce qu'ils ont copié. En effet le développement d'une idée ou d'une recherche est toujours basé sur les résultats et les conclusions de travaux antérieurs. Les sources sur lesquelles la recherche est appuyée doivent apparaître dans les citations et dans la bibliographie. Ces citations et bibliographie permettent de reconnaître les personnes qui ont développé les idées, et permettent au lecteur de repérer les ouvrages consultés lors de la recherche. A no jours plusieurs moyens sont déployés pour lutter contre les fraudes et plagiats on peut citer la disposition de surveillants nombreux et qualifiés lors des examens, le passage à la section disciplinaire en cas de fraude, l'utilisation des logiciels anti-plagiat ou la prévention du plagiat par l'organisation de rendez-vous fréquents entre professeur et étudiant tout au long de la rédaction du mémoire ou de la thèse.

1-2Déontologie universitaire et droit d'auteur: le droit d'auteur est un terme juridique désignant les droits dont jouissent les créateurs sur leurs œuvres littéraires et artistiques. Les œuvres dont les livres, les œuvres musicales, les peintures, les sculptures, les films, les bases de données, les programmes d'ordinateur etc sont couvèrent par une législation imposée par des conventions mondiales comme le traité OMPI sur le droit d'auteur.

Le droit d'auteur regroupe deux principaux types de droit : le droit patrimonial qui peut être transféré ou cédé, et le droit moral qui appartient exclusivement à l'auteur de l'œuvre.

1-3Ethique, déontologie et recherche scientifique : la recherche scientifique consiste à contribuer au développement des connaissances et à l'avancement de la science. La recherche doit se baser sur des principes d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité c'est à dire sur les caractères imposés par les lois de la déontologie et éthique universitaire.

1-4Ethique, déontologie et évaluation des étudiants : Les préoccupations à propos des examens et de la notation sont quotidiennes, même si, en fait, les enseignants ne savent pas qu'ils sont en train de se poser des questions éthiques... Dans les niveaux avant l'université les

problèmes d'évaluation sont minimales car les enseignants sont encadrés par le directeur ou proviseur, les inspecteurs, etc. et les questions sur l'évaluation des étudiants sont souvent abordées. Ce pendant dans le niveau supérieur l'enseignant titulaire ou vacataire est livré à sa conscience professionnelle. Dans de tels contextes de travail difficiles la déontologie donne des points de repères aux praticiens pour s'orienter et prendre de bonnes décisions. Pour cela des moyens comme **le contrôle continu** qui multiplie le nombre d'épreuves et permet par conséquent une évaluation équitable des étudiants ou **les épreuves anonymes** qui évitent tous les biais dus à la confusion, pour le correcteur, entre la copie et son auteur, et abolit ainsi les préjugés vis-à-vis des étudiants qui peuvent influencer les notes ou **le respect d'un barème** sont imposés pour une évaluation pertinente des étudiants .